

**La commission de la formation et de la vie universitaire  
du conseil académique de l'université Jean Moulin  
en séance du 25 février 2025**

**Délibération n°CFVU\_2025-02-01\_calendrier inscriptions administratives**

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 123-3, L. 712-3 et suivants et L. 811-1 ;  
Vu la délibération n° D2017-10-07-ins du 24 octobre 2017 modifiée portant approbation par le conseil d'administration du règlement intérieur de l'université Jean Moulin ;  
Vu la délibération n° D2019-01-01-ins du 8 janvier 2019 modifiée portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin,

Après en avoir délibéré,

**Décide**

d'approuver le calendrier des inscriptions administratives 2025-2026, tel que présenté ci-dessous :

	Dates
Ouverture du portail inscriptions* toutes formations (hors doctorat)	Du vendredi 4 juillet au jeudi 24 juillet 2025 inclus et du jeudi 21 août au lundi 15 septembre 2025 inclus
Inscription en Doctorat	Réinscription : du 21 août au 1 <sup>er</sup> décembre 2025 inclus Inscription en 1 <sup>ère</sup> année : à partir du 1 <sup>er</sup> septembre 2025
Rendez-vous téléphoniques ouverts aux bacheliers (hors IUT)	Du vendredi 4 juillet au jeudi 24 juillet 2025

\*ouverture du portail sous réserve de la publication de l'arrêté ministériel relatif aux droits d'inscription.

- Pas de traitement des dossiers d'inscription entre le vendredi 25 juillet et le mardi 19 août 2025 inclus.
- Les étudiants en contrat d'alternance disposent de 3 mois à partir de la date de rentrée de la formation visée pour trouver une entreprise et s'inscrire régulièrement.

La présente délibération a été adoptée par :

- ✓ Nombre de membres présents et représentés : 40
- ✓ Nombre de voix pour : 40
- ✓ Nombre de voix contre : 0
- ✓ Nombre d'abstention : 0

Lyon, le 25 février 2025

La vice-présidente

chargée de la commission de la formation et de la vie universitaire



Nathalie KRIEF